

BANQUE DE L'INDOCHINE

Succursale de Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

1888 : suite de la [Banque de la Nouvelle-Calédonie](#) (ou Banque Marchand) (1874-1877).

Jean Baptiste *Victor* BOUILLIER, directeur (1888-1920)

Né à Saint-Denis de la Réunion, le 7 juillet 1857.

Fils de Jean-Baptiste Victor Bouillier, officier de marine, commandant de cercle de 3^e classe au Sénégal, mort le 1^{er} nov. 1878 des suites d'un accident grave résultant de l'exercice de ses fonctions (*Bulletin des lois de la République française*, second semestre 1879, p. 320), et de Marie Raphaëlle Antoinette Dubésier-Bédier.

Marié à Nouméa, le 4 mai 1889, à Régina Advise-Desruisseaux, née à Nouméa d'un père chef de bureau à la direction de l'intérieur. Dont (probablement) :

— Jean-Baptiste-Victor-Emile-Georges, marié à Marie-Madeleine Cartegnie : contrôleur général de la Banque de l'Indochine et administrateur des [Établissements Ballande](#).

Employé à l'administration centrale de la Banque de l'Indochine, il est envoyé à Nouméa en 1888 avec un chef comptable, Ferdinand Marie, et un caissier, Louis Gex (Marc Meuleau, *Histoire de la Banque de l'Indochine*, p. 146, qui écrit par erreur « Bouiller »).

Directeur de la succursale de Nouméa du 30 avril 1888 à 1920, sauf quelques intermèdes : directeur de la [succursale de Haiphong](#) (déc. 1900 à janvier 1902), mission à la côte des Somalis et en Abyssinie (22 mai 1907), inspection à Tahiti (25 nov. 1907), congés...

Administrateur de la [Société française des Nouvelles Hébrides](#) et délégué du conseil d'administration en Nouvelle-Calédonie (1895).

Administrateur de la [Compagnie française immobilière des Nouvelles-Hébrides](#) (1924)

et de la [Compagnie navale et commerciale de l'Océanie](#) (ca 1928)

Conseiller privé suppléant (15 mai 1898), conseiller privé honoraire (22 juin 1921).

Conseiller du commerce extérieur de la France (*JORF*, 31 octobre 1898).

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 26 janvier 1912).

Membre du Comité consultatif des mines. de la Nouvelle-Calédonie (renouvelé le 12 août 1913).

Décédé à Paris VII^e, 67, av. de Ségur, le 20 mars 1941.

Meuleau (Marc),
Des pionniers en Extrême-Orient. Histoire de la Banque de l'Indochine 1875-1975,
Fayard, 1990

[146][Après l'échec de la Banque Marchand (1874-1877) et] avec la fin de la dépression du cycle minier en 1881-1882, le besoin d'une banque se fait à nouveau sentir. En 1883, le ministère des Colonies propose l'affaire au Comptoir d'escompte de Paris, lequel transmet l'offre à la Banque de l'Indochine. En septembre 1883, le conseil de la Banque déclare mettre la question à l'étude, étude dont les conclusions ont dû être négatives puisque l'installation d'une succursale à Nouméa n'est révoquée que le 22 juin 1885, où le ministère s'entend répondre que la fondation est renvoyée à des études complémentaires ¹. Les négociations pour le renouvellement du privilège changent les dispositions de la Banque de l'Indochine. Une troisième demande présentée par le ministère en mars 1887 reçoit un accueil empressé, et, onze mois plus tard, dès la signature du décret, le personnel désigné pour fonder la succursale part pour Nouméa : le directeur Victor Bouillier, jusqu'alors employé de l'administration centrale ; le chef comptable Ferdinand Marie ; et le caissier Louis Gex ². Le 17 septembre 1888, la succursale de la Banque commence ses opérations en Nouvelle-Calédonie.

Le conseil de la Banque ne s'est décidé à ouvrir une succursale à Nouméa que sous la contrainte. La Nouvelle-Calédonie a mauvaise réputation. [...]

Aussi Bouillier, directeur de la succursale, est-il tout surpris des excellents résultats qu'il obtient dès le premier exercice. L'ouverture du siège coïncide avec le décollage de l'extraction minière sous l'impulsion de la [Société Le Nickel](#) apparue en 1880, et le total de ses opérations suit le mouvement : 18 millions de francs en 1889, 31 en 1892 (286 et 498 millions de francs-1990). L'élevage connaît également une période faste grâce à une commande considérable du ministère de la Guerre. Dès la signature du contrat, la succursale procure les fonds nécessaires au cycle d'exploitation des [usines de conserves de Gomen](#), puis, la production locale ne suffisant pas à assurer la livraison des quantités prévues, finance également les importations de viande australienne. En 1891, la succursale avance 750.000 francs en compte courant au Syndicat calédonien pour le service du tour de côtes, une compagnie maritime ayant- fonction de relier les ports néo-calédoniens pour aider au désenclavement des communautés européennes isolées en différents points du littoral. En 1892, les inquiétudes du début ont totalement disparu : « Grâce à ces deux éléments, l'industrie minière et l'élevage, qui sont la richesse de la Nouvelle-Calédonie, nous envisageons avec confiance l'avenir réservé à notre succursale de Nouméa dont les résultats nous ont donné jusqu'ici toute satisfaction³. »

Optimisme prématuré. Au début de 1893, l'économie calédonienne entre dans une période de difficultés. Les exportations de nickel se heurtent à la concurrence des nouveaux producteurs que sont le Canada et la Norvège. Les destructions d'un cyclone et une crise de l'élevage parachèvent de plonger la colonie dans le marasme. Le chiffre d'affaires de la succursale s'effondre, tombant de 31,1 à 18,3 millions de francs de 1892 à 1895. Le rétablissement à partir de 1896 est lent, avec la reprise des commandes de viande qui constituent à cette date le principal aliment des exportations, et les premiers envois de chrome et de cobalt. [149] Les exportations de nickel

¹ PV, 12 septembre 1883, 22 juin 1885.

² PV, 26 mars 1887.

³ AGO, 18 mai 1892.

reprennent à la faveur d'une amélioration des cours, et doublent de volume de 1897 à 1900. Pourtant, le chiffre d'affaires de la succursale tarde à suivre — 19,3 millions en 1897, 20,8 en 1899, 23,1 en 1900 —, victime des difficultés de l'élevage après que le ministère de la Guerre a dénoncé son contrat qui le liait pour cinq ans à la Nouvelle-Calédonie. L'apprentissage des cycles d'une économie d'élevage et de mines est rude pour la Banque.

La crise sonne également le glas du bon climat entre la succursale d'une part, ses clients et l'administration de l'autre. En février 1893, le conseil repousse le vœu du conseil général de la Nouvelle-Calédonie souhaitant que le taux de l'escompte soit abaissé à 8 % afin d'aider la colonie à sortir de la crise. Le refus de Paris repose sur trois arguments : la succursale a déjà réduit son taux d'escompte de 12 à 9 % au début de 1893 ; elle a pour instruction de modifier son taux selon les circonstances et il ne peut pas être question d'en adopter un fixe ; le taux de 8 % favoriserait le crédit facile et accroîtrait encore les difficultés à terme en soutenant artificiellement l'activité de maisons imprudentes. La démonstration ne convainc pas l'administration coloniale, qui fixe par un décret du 3 juillet 1893 l'intérêt légal à 8 %, ce à quoi la succursale réplique en refusant de renouveler les crédits les plus modestes⁴. La colère des commerçants et des petits éleveurs reste impuissante, mais la rancœur subsiste longtemps, ainsi qu'en témoigne une lettre ouverte au ministre des Colonies datée du 2 février 1899⁵ :

« Ainsi, avec 1.000 francs d'encaisse, elle [la succursale de Nouméa] a droit d'émettre 3.000 francs de papier au porteur, lesquels, par suite de cette transformation, peuvent être convertis en 3.000 francs de papier escompté, billet à ordre ou autre, et rapporter alors trois fois 12 % par an, soit 36 %, auquel taux il faut encore ajouter l'escompte de l'agio, soit 6,81 francs pour 1.000 francs de numéraires ou 20,43 francs pour 3.000 francs escomptés avec la même somme en vertu du privilège précité.

« Nous arrivons donc alors au chiffre fantastique de 38,04 % par an. »

E. Istivie, expert-arbitre. Lettre ouverte à Monsieur le Ministre des Colonies, 2 février 1899.

Le pamphlet est outré, mais il rend bien compte du sentiment de la colonie française devant la politique de la succursale, prêtant surtout aux grandes maisons comme la Société Le Nickel [SLN], aux principaux négociants, Jouve, Ballande, Pelletier — lequel fait faillite en 1894 et coûte 86.000 francs à la Banque — et surtout John Higginson, le « petit homme gris » qui, redoutable homme d'affaires, finit par tenir les fils de toutes les grandes affaires néo-calédoniennes. Les petits colons, qui se voient imposer des conditions d'autant plus chères que leur état est modeste, cessent de voir dans la Banque de l'Indochine une compagnie publique ayant pour but le développement de l'île. Forts de la [150] bienveillance de l'administration coloniale, ils se font les détracteurs de l'institut d'émission avec une violence proportionnelle à leur déception.

Même un observateur aussi impartial que Henri Baudoin, qui se livre à une remarquable étude sur la Banque de l'Indochine en 1903, se fait l'écho des doléances : « La succursale de la Banque à Nouméa encourt bien des reproches. » Rappelant qu'elle dispose à la fois du privilège d'émission, d'un monopole bancaire absolu, et que la nature des circuits financiers et commerciaux ne provoque ni sortie de numéraire pouvant menacer l'encaisse ni gestion délicate de change, il condamne pêle-mêle l'absence de prêts aux colons agriculteurs et aux éleveurs, l'absence d'intérêt versé sur les 5.000 francs que tout colon nouvellement arrivé dans la colonie est tenu de déposer à la succursale lorsqu'il sollicite une concession, l'indifférence pour la situation aux Nouvelles-Hébrides, où les colons français sont contraints de s'adresser à une banque

⁴ Henri BAUDOIN, *Op. cit.*, pp. 183-190 ; PV, 22 février 1893.

⁵ AN SOM, Crédit, carton 5.

de Sydney depuis la faillite de la Société française des Nouvelles-Hébrides. Et il reprend l'argumentation d'Istivie, tout en lui donnant de plus justes proportions :

« [Le taux d'escompte à 8 %] peut encore paraître excessif, car il faut remarquer que la banque a la garantie de deux signatures agréées par elle, et que le taux d'escompte est fictif, puisque grâce au monopole qu'elle possède et le privilège d'émettre des effets au porteur pour une somme triple de son encaisse métallique, ce 8 % se transforme en 24 % : en effet, lorsque la banque donne 100 francs de billets, ces 100 francs ne sont garantis que par les 33 francs qu'elle possède. »

Henri BAUDOIN, *La Banque de l'Indochine*, Paris, 1903, p. 184.

La seule opération qui trouve grâce à ses yeux est l'avance de 575.000 francs consentie en juillet 1894 à 5 % l'an au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour compenser l'insuffisance des ressources fiscales du fait de la crise⁶.

Avec le recul du temps, il semble que les colons de Nouvelle-Calédonie reprochent à la succursale de la Banque de l'Indochine de ne pas jouer un rôle qu'elle s'est toujours refusée à jouer. Alors qu'ils attendent une assistance, ils trouvent une institution qui entend faire des profits et assurer la sécurité de ses opérations. Le conflit d'intérêt n'est pas nouveau : il apparaît aussi en Cochinchine, au Tonkin et, à un moindre degré, à Pondichéry, mais il atteint à Nouméa son paroxysme. La succursale, durement secouée par la crise, ne fait qu'appliquer les consignes qui lui sont transmises par l'administration centrale, les mêmes que celles suivies par les autres sièges dans une situation analogue. Cependant, à la différence des autres contrées où la Banque de l'Indochine exerce son privilège, la succursale de Nouméa est la seule institution bancaire du pays. Aucune banque anglaise, pas de négociants chinois ni d'usuriers indiens pour lui faire concurrence et accueillir les colons repoussés par la Banque. La succursale de Nouméa a droit de [151] vie ou de mort sur toutes les entreprises qui ont besoin de crédit, et c'est ce pouvoir exorbitant qui suscite des réactions aussi passionnées et des jugements aussi sévères.

COLONIES FRANÇAISES

NOUVELLE-CALÉDONIE.

(*Le Journal des débats*, 23 septembre 1888, p. 2, col. 2)

Le décret du 20 février dernier, qui a modifié les statuts de la Banque de l'Indo-Chine, lui a imposé l'obligation de créer, dans les six mois, une succursale à Nouméa. D'après les nouvelles qui nous sont apportées par le dernier courrier d'Australie, M. Bouillier, directeur de cette succursale, était arrivé à Nouméa, et il prenait toutes ses dispositions pour que la Banque pût fonctionner dans les délais prescrits. Le choix d'un local est toutefois une difficulté qui pourrait amener un certain retard. Les maisons à louer sont, à Nouméa, d'une extrême rareté et la Banque sera certainement obligée de faire construire un local spécial. D'après les premières prévisions du directeur, la succursale de Nouméa serait appelée à faire un chiffre d'affaires à peu près égal à celui de la succursale de Pondichéry, mais de beaucoup inférieur au montant des opérations des succursales de Saïgon et de Haïphong.

⁶ Henri BAUDOIN, *Op. cit.*, pp. 183-190.

BANQUE DE L'INDO-CHINE
(*Le Messager de Paris*, 12 juillet 1891)

Succursale de Nouméa

.....
À Nouméa, les affaires de notre succursale sont en progression marquée ; de 18 millions en 1889, elles se sont élevées à 22.169.983 fr. 18 pour l'année dont nous vous entretenons. C'est à un résultat des plus satisfaisants pour un deuxième exercice. L'année 1890 a, du reste, été très prospère pour la Nouvelle-Calédonie. Les importations, à 11.089.000 fr., accusent une augmentation d'un million et demi de francs ; les exportations, qui étaient de 3 millions environ en 1888, de 6.250.000 fr. en 1889, se sont élevées à 7.375.000 fr. en 1890. L'écart entre les exportations et les importations a donc tendance à diminuer de plus en plus. L'exploitation de jour en jour plus active des mines de nickel, en raison des nouvelles applications industrielles de ce métal, établira, prochainement peut-être, la balance commerciale en faveur de la colonie et assurera définitivement sa prospérité, dont notre Banque sera appelée à profiter.

Banque de l'Indo-Chine
(*Le Temps*, 27 juin 1892)

.....
Depuis trois ans que fonctionne la succursale de Nouméa, la progression de ses affaires ne s'est pas démentie. Cette augmentation d'affaires porte aussi bien sur les escomptes locaux que sur les opérations avec l'Europe et l'Australie. Il faut l'attribuer surtout au développement de la production du minerai de nickel. L'importation du bétail australien, qui vient d'être autorisée par le conseil général de la Nouvelle-Calédonie, va permettre également à l'industrie de la fabrication des conserves de viande de prendre toute l'extension que comportent les usines créées à Gomen, entravées jusqu'ici dans leur fabrication par la diminution du bétail calédonien.

BANQUE DE L'INDO-CHINE
Assemblée générale ordinaire du 17 mai 1893
(*Le Messager de Paris*, 10 juillet 1893)

.....
Cette augmentation [du compte Immeuble] provient ... de l'acquisition d'immeubles ... à Nouméa, où nous n'avons pu trouver jusqu'ici d'installation qui répondit à nos besoins...

.....

Succursale de Nouméa

Nous avons à vous signaler à nouveau une progression analogue à celle de l'année dernière.

Voici, du reste, les chiffres des opérations réalisées chaque année depuis la création de la succursale :

1889	18 099.000 00
1890	22.169.983 18
1891	26.138.560 06
1892	31.104.467 53

Ces chiffres témoignent du concours de plus en plus important que prête notre Banque au commerce en Nouvelle-Calédonie.

Les avances sont en augmentation d'un million de francs, les escomptes locaux de 2 1/2 millions, les opérations avec l'Australie d'un million et demi.

Les opérations avec l'Europe sont restées stationnaires, les expéditions de minerai de nickel ayant été un peu moins importantes.

Les approvisionnements considérables et peut-être exagérés faits par le commerce local, vers la fin de l'année dernière, en vue de la prochaine application dans la colonie du tarif douanier, ont créé une situation difficile qui nécessitera de la part de notre établissement de Nouméa un redoublement de vigilance.

Aussi avons-nous recommandé au directeur de la succursale de s'inspirer davantage encore, s'il est possible, des règles de prudence qui sont la loi de notre Banque.

BANQUE DE L'INDO-CHINE
Assemblée générale des actionnaires du 16 mai 1894
(*Le Messager de Paris*, 2 juin 1894)

Succursale de Nouméa

La progression que nous avons constatée, l'année dernière, dans les opérations de notre succursale de la Nouvelle-Calédonie ne s'est pas maintenue. De 31.104.467 fr. 53 en 1892, le chiffre des affaires en 1893 est tombé à 26.470.025 fr. 84. Cette diminution porte aussi bien sur les escomptes et les avances que sur les opérations avec l'Europe et l'Australie. Nous avons compris, dès le commencement de l'année, que notre colonie du Pacifique entrait dans une période difficile, par suite du ralentissement de l'exploitation des mines de nickel, qui constituent le principal élément de travail, d'exportation et de prospérité de la Nouvelle-Calédonie. Le cyclone qui a sévi sur l'île dans le courant du premier semestre est encore venu compliquer cette situation ; les pertes qu'il a occasionnées ont été moindres, cependant, qu'on ne l'avait redouté tout d'abord.

Aussi avons-nous regretté l'adoption d'une mesure à laquelle on n'a d'ordinaire recours que dans des circonstances exceptionnellement graves. Nous voulons parler de la prorogation générale des échéances pour une période de trois mois. Les principales maisons d'importation, forcées de continuer au petit commerce local des ventes qu'elles ne pouvaient interrompre sans provoquer un arrêt brusque des affaires, ont créé de la sorte, malgré elles, une exagération des crédits préjudiciable à tous. D'elle-même, notre Banque eut cherché à remédier à une situation difficile, en accordant des renouvellements dans les cas où ils étaient nécessaires et sans danger. Quoi qu'il en soit, nous aurons pu traverser sans mécompte appréciable une période difficile et dont la Nouvelle-Calédonie n'est pas encore complètement sortie.

Banque de l'Indo-Chine
Assemblée générale des actionnaires du 15 mai 1895

(*Le Messenger de Paris*, 15 juin 1895, p. 3)

Succursale de Nouméa

Nous n'avons pas d'amélioration à vous signaler dans le chiffre des affaires de notre succursale de Nouvelle-Calédonie.

De 31.104.467 fr. 53 en 1892, le chiffre des affaires, déjà tombé en 1893 à 26.470.025 fr. 84, a encore décliné en 1894, où il n'a atteint que 23.447.416 fr. 99. La cause en est au ralentissement important des affaires de nickel et à la crise qui sévit actuellement sur l'élevage du bétail, qui constituent les deux principales sources de transactions en Nouvelle-Calédonie. Le chiffre des exportations a, de ce chef, diminué de plus de moitié. Dans la situation difficile que traverse la colonie, la prudence la plus extrême était plus que jamais nécessaire ; nous n'avons cessé de la recommander au directeur de notre succursale ; l'événement prouve que les instructions données étaient justifiées par les circonstances et que la réduction de notre portefeuille était, en effet, une mesure indispensable. Nous avons, néanmoins, essuyé un mécompte du fait de la faillite d'un négociant de Nouméa [Pelletier], auquel nous avons fait une avance sur hypothèque maritime.

La réalisation de notre gage, rendue plus difficile en l'état peu prospère de la colonie, n'atteindra vraisemblablement pas le montant de notre avance ; nous avons d'ores et déjà constitué une provision qui suffira dans tous les cas à couvrir le reliquat de notre créance.

Au cours du second semestre, nous avons consenti, sur l'approbation de M. le ministre des colonies, au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, une avance de 575.000 fr., qui, au 31 décembre dernier, se trouvait déjà réduite à 162.974 francs 65 et ne tardera pas à être intégralement remboursée.

Nous espérons que la Nouvelle-Calédonie parviendra bientôt à surmonter la crise qu'elle traverse.

La culture du café, qui prend journellement de l'extension, grâce à la détaxe de 50 % dont jouissent les-produits coloniaux à leur entrée en France, fournira dans peu de temps à la colonie un nouvel élément d'exportation. Enfin, le projet, pendant en ce moment devant les Chambres, de réserver exclusivement à l'industrie française, métropolitaine ou coloniale, la fabrication des conserves de viandes destinées à la guerre et à la marine, permettra bientôt à l'usine de Ouaco-Gomen de reprendre son travail interrompu au cours de l'année dernière.

Banque de l'Indo-Chine

Assemblée générale des actionnaires du 13 mai 1896

(*Le Messenger de Paris*, 11 juin 1896, p. 2-3)

Succursale de Nouméa

Nous n'avons pas encore d'amélioration à vous signaler dans le chiffre d'affaires de notre succursale de la Nouvelle-Calédonie.

Le total de ses opérations a décliné d'environ 5 millions de francs. En 1894, il avait été de 23.447.416 fr. 99 ; en 1895, il a atteint seulement 18.333.669 fr. 25. Cette diminution se répartit sur toutes les branches d'opérations, mais surtout sur les escomptes locaux, et les affaires avec l'Australie. Les affaires avec l'Europe, au contraire, se sont à peu près maintenues au chiffre de l'année précédente, grâce à la reprise de la fabrication, pour le ministère de la guerre, des conserves de viande de l'usine de Gomen, qui avait chômé en 1894.

La crise qui a sévi d'une façon si intense sur la Nouvelle-Calédonie paraît avoir atteint son apogée vers la fin de l'année 1895. Depuis cette époque, nous constatons plutôt

une amélioration ; des symptômes de relèvement semblent se manifester depuis le commencement de l'année courante. Si l'exploitation des mines de nickel n'a pas encore repris son activité, il y a eu, par contre, une certaine exportation de minerais de chrome ou de cobalt.

La diminution de nos affaires locales est due surtout à une mesure de précaution prise par votre conseil d'administration. Il a estimé, en effet, que dans la situation difficile où se trouvait encore la colonie, il y avait lieu de prescrire au directeur de la succursale de redoubler de prudence et de ne pas chercher une augmentation prématurée de son portefeuille.

En vous entretenant l'année dernière du mécompte que nous avons éprouvé par suite de la faillite d'un négociant de Nouméa, auquel nous avons consenti une avance sur hypothèque maritime, nous vous avons annoncé que nous avons constitué une provision qui nous paraissait devoir suffire à couvrir le reliquat de notre créance.

Nous étions loin de pouvoir supposer à ce moment que le report de la faillite à une date antérieure de deux ans au dépôt du bilan serait demandé uniquement dans le but de faire tomber une délégation mensuelle de 3.500 francs qui nous avait été consentie sur une subvention accordée à ce négociant par l'administration pénitentiaire pour le service de navigation de l'île des Pins. Encore moins pouvions-nous admettre qu'une pareille demande, introduite dans un but et avec une tendance faciles à comprendre, serait accueillie par les tribunaux de la colonie.

À notre grande surprise, cependant, il en a été ainsi devant le tribunal de première instance jugeant commercialement et devant la Cour d'appel de la colonie, et nous avons été condamnés à rapporter à la masse les mensualités de 3.500 fr. que nous avons encaissées depuis plus de deux ans.

Nous avons bien songé à porter l'affaire devant la Cour de cassation ; mais, sur l'avis de nos conseils, nous avons dû nous incliner devant le fait accompli.

La provision que nous avons constituée en vue de ce mécompte s'est donc trouvée insuffisante, et nous avons été obligés d'y ajouter une somme de 75.000 fr. dans nous vous avons entretenus au début de ce rapport. Notre perte totale du chef de cette affaire, se trouve, par suite, complètement amortie.

L'avance que nous avons consentie, sur l'approbation de M. le ministre des colonies, au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, figure encore à notre bilan au 31 décembre pour 333.507 fr. 05.

Banque de l'Indo-Chine
Assemblée générale des actionnaires du 19 mai 1897
(*Le Messager de Paris*, 15 juin 1897, p. 2-3)

Succursale de Nouméa

Les symptômes de relèvement que nous vous signalions l'année dernière dans les affaires de la Nouvelle-Calédonie ne se sont pas démentis ; la répercussion s'en est fait sentir dans les opérations traitées par notre succursale de Nouméa ; toutefois l'amélioration n'est pas encore bien importante. Le chiffre des affaires traitées par notre succursale de Nouméa n'est, en effet, que de 22.495.119 fr. 70, alors que quelques années auparavant, il dépassait 30 millions de francs. Il accuse cependant une progression sur l'année 1895 où il n'avait atteint que 18 millions de francs environ.

Toutes les branches de nos opérations ont participé à cette augmentation, mais principalement les escomptes locaux et les remises sur l'Europe. S'il y a eu ralentissement dans les expéditions de nickel, nous constatons, par contre, que les exportations de chrome, de cobalt, de café et de conserves de viande se sont accrues.

La question qui préoccupe le plus vivement en ce moment notre colonie du Pacifique, est celle de l'élevage du bétail.

En attendant que les exploitations minières aient repris leur activité d'autrefois, et que la culture du café, qui n'en est encore qu'à ses débuts, ait réalisé les promesses qu'elle fait entrevoir, la situation économique de la colonie dépend actuellement de l'élevage ; ses débouchés les plus importants sont la fourniture de viande fraîche à l'administration pénitentiaire, et la fabrication des conserves de viande pour compte du ministère de la guerre. Mais l'élevage ne peut se poursuivre et se développer que si tous les éleveurs sont assurés pendant quelques années de pouvoir écouler tout le produit de leurs troupeaux à un prix suffisamment rémunérateur pour leur permettre d'améliorer graduellement leur bétail. Nous savons que le département des colonies se préoccupe de sauvegarder tous les intérêts en cause. Nous souhaitons vivement qu'il y réussisse. La Nouvelle-Calédonie, vers laquelle se dirige depuis quelque temps un important courant d'immigration, verrait alors son avenir assuré, et nous aurions la perspective de voir les opérations de notre succursale reprendre plus d'extensions.

L'avance que nous avons consentie au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie figure encore sur nos livres au 31 décembre 1896 pour 361.019 fr. 15.

Banque de l'Indo-Chine
Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 1898
(*Le Messager de Paris*, 26 mai 1898, p. 3)

Succursale de Nouméa

Nous constatons une certaine diminution dans les opérations de notre succursale de la Nouvelle-Calédonie. Son chiffre d'affaires ne s'est élevé en 1897 qu'à 19.272.014 fr. 68 contre 22 millions 1/2 en 1896. Les avances et les remises sur France sont en diminution ; les escomptes locaux se sont maintenus ainsi que les affaires avec l'Australie.

Le total des importations est descendu de 9.183.000 fr. en 1896 à 8.679.000 fr. Les exportations au contraire, sont en progression ; elles se sont élevées de 5.748.000 fr. à 7.045.000 fr. Outre les conserves de viande, les principaux éléments d'exportation consistent surtout dans les minerais, parmi lesquels le cobalt figure pour 4.570 tonnes, le chrome pour 9.053 tonnes et le nickel pour 57.628 tonnes. Depuis quelques mois, les demandes de ce dernier métal augmentent dans des proportions notables, et les indices de reprise pour cette année se sont accentués.

La culture du café a pris également un certain développement et devrait donner bientôt des résultats appréciables : il est à craindre toutefois, que le cyclone, qui s'est abattu tout récemment sur l'île n'ait causé des ravages d'autant plus regrettables qu'un nombre assez considérable d'immigrants s'étaient adonnés récemment à la culture du café.

Il y a certainement, tout le monde s'accorde à le reconnaître, de sérieux éléments de prospérité en Nouvelle-Calédonie, et la question des terres domaniales, enfin résolue, devrait contribuer à améliorer la situation de la colonie. Elle est malheureusement encore dotée de routes insuffisantes ou en mauvais état, malgré la main-d'œuvre pénale dont on dispose.

L'élevage qui, avec les mines et le café, constitue la principale richesse de la Nouvelle-Calédonie, vient d'entrer dans une phase plus favorable. Les nouveaux contrats récemment conclus avec l'administration locale assurent aux éleveurs, pour une durée de cinq années, un prix suffisamment rémunérateur pour permettre d'apporter à leurs installations les améliorations nécessaires, de façon à obtenir du bétail un meilleur rendement.

Conseillers du commerce extérieur de la France
Décret du 21 octobre 1898
(*JORF*, 31 octobre 1898)
(*La Dépêche coloniale*, 2 oct. 1898)

Sont nommés :
Bouillier, directeur de la Banque de l'Indo-Chine, membre de la chambre de commerce, conseiller privé suppléant à Nouméa.

Banque de l'Indo-Chine
Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 1899
(*L'Économiste français*, 29 juillet 1899, p. 37-39)

Succursale de Nouméa. — Un relèvement sensible s'est manifesté dans nos affaires en Nouvelle-Calédonie. De 19.272.014 fr. 68 en 1897, elles se sont élevées, l'année dernière, à 24.030.341 fr. 64, dépassant ainsi d'un million et demi environ le chiffre de 1896.

Cette augmentation est due uniquement à la reprise qui s'est produite, surtout dans le second semestre, sur les affaires minières, et qui paraît devoir non seulement se continuer, mais s'accroître encore. Les exportations de nickel se sont élevées en 1898 à 74.613 tonnes, celles de chrome à 7.712 tonnes, celles de cobalt à 2.373 tonnes. L'année précédente, les envois de nickel ne se chiffraient que par 57.638 tonnes. Il y a donc, derechef, une augmentation considérable, et les demandes qui se produisent actuellement promettent d'espérer un mouvement commercial important pour notre colonie du Pacifique. En dehors du nickel, du chrome et du cobalt, l'on vient tout récemment de commencer d'une façon sérieuse l'exploitation des mines de cuivre situées dans le Nord de l'île. Il a déjà été extrait quelques milliers de tonnes de minerai de cuivre, et les premiers envois effectués en Australie ont donné des résultats très satisfaisants, car une teneur élevée du minerai a été reconnue. C'est donc, sans parler du plomb argentifère dont la présence a été également constatée, mais dont on ignore encore les conditions d'exploitabilité, un nouvel élément de richesse pour la Nouvelle-Calédonie, si heureusement située, si fertile, et dont le climat favorable permet le travail européen. La culture du café, qui est également en bonne voie, est destinée à développer la colonisation européenne, surtout si, en compensation de l'application du tarif général des douanes, l'on pouvait obtenir, par l'abolition du demi-droit actuellement existant, le dégrèvement complet des cafés de provenance calédonienne à leur entrée en France.

Les affaires de notre succursale de Nouméa ont donc été actives, tant au point de vue des escomptes locaux que des opérations avec la France, et nous avons eu la satisfaction de constater, outre un accroissement appréciable de la circulation fiduciaire, une augmentation des dépôts et du nombre des déposants.

Le mouvement total des importations a été, pour 1898, de 9.752.808 fr., en augmentation d'un million sur l'année précédente. Les entrées de provenance française figurent dans ce chiffre pour 5.069,92 fr.

Les sorties se sont élevées à 6.626.768 fr dont un peu plus de moitié à destination de France.

La décision prise par M. le ministre de la Guerre de recourir, exclusivement, à l'avenir, aux conserves de viande de fabrication métropolitaine est malheureusement de

nature à diminuer sensiblement le chiffre des exportations. Cette décision, si elle était maintenue, porterait un coup mortel à l'élevage en Nouvelle-Calédonie. Nous voulons espérer que la mesure prise n'est pas définitive, car l'on trouvera bien certainement le moyen d'exercer en Nouvelle-Calédonie une surveillance aussi sérieuse et efficace que dans la métropole sur la fabrication des conserves de viande destinées à l'alimentation de nos soldats. Une industrie intéressante et établie en Nouvelle-Calédonie au prix de grands sacrifices est intéressée au même degré que l'élevage à ce que cette prohibition absolue ne soit pas maintenue.

Banque de l'Indo-Chine
Assemblée générale des actionnaires du 30 mai 1900
(*L'Économiste français*, 7 juillet 1900, p. 37-38)

Succursale de Nouméa. — Le montant des opérations traitées par notre établissement de Nouvelle-Calédonie s'est élevé à 20.835.354 fr. 41. Il présente sur l'année 1898 une diminution d'environ 3 millions de francs dont 2 millions 1/2 pour les opérations avec la métropole et 1.600.000 fr. pour les escomptes, car les avances sont en augmentation de 900.000 francs.

La diminution des remises sur l'Europe provient de la décision prise par le département de la guerre de ne plus s'approvisionner en conserves de viande provenant de la Nouvelle-Calédonie, au détriment de l'élevage et d'une industrie si péniblement créée dans notre colonie du Pacifique.

Au point de vue général, cependant, la situation de la Nouvelle-Calédonie s'est sensiblement améliorée. Les importations, dont plus de la moitié est de provenance française, se sont élevées à 11.488.000 francs, en augmentation de 1.700.000 francs environ et les exportations à 8.913.000 francs, également en augmentation d'environ 2.300.000 francs.

Les expéditions de minerai, de nickel principalement, ont atteint des chiffres qui, jusqu'alors, n'avaient jamais été obtenus.

Elles se sont élevées : Pour le nickel, à 101.908 tonnes (contre 74.614 tonnes en 1898) :

Pour le chrome, à 12.634 tonnes ;
Pour le cobalt, à 3.287 tonnes ;
Et pour le cuivre, à 6.350 tonnes.

L'industrie minière a donc reçu, au cours de l'année écoulée, une vigoureuse impulsion. Les demandes de minerai se présentent nombreuses et importantes, au point que la production, limitée par la pénurie de la main-d'œuvre, a peine à y faire face.

C'est de ce côté que des efforts sérieux devront être tentés pour permettre à notre colonie du Pacifique d'atteindre tout le développement qu'elle peut légitimement espérer.

8 mai 1907
NOUVELLE-CALÉDONIE
(*La Dépêche coloniale*, 25 novembre 1900)

Une autorisation d'absence d'une durée d'une année, est accordée à M. Bouillier, conseiller privé suppléant [Nommé directeur de la succursale de la Banque de l'Indochine à Haïphong].

NOMINATIONS

(*La Dépêche coloniale*, 21 décembre 1900)

Dans sa séance du 12 courant, le conseil d'administration de la Banque de l'Indo-Chine a conféré les fonctions de directeur de la succursale, de Nouméa à M. Albert Bazin ⁷, en remplacement de M. Bouillier, précédemment nommé directeur à Haïphong.

Banque de l'Indo-Chine
(*Le Temps*, 27 mai 1901)

.....
Le chiffre des opérations de la banque à Nouméa est en progression pour le dernier exercice, malgré l'arrêt momentané des affaires occasionné par les mesures sanitaires imposées par l'apparition de la peste bubonique.

D'autre part, la pénurie de la main-d'œuvre se fait toujours sentir dans notre colonie du Pacifique pour les travaux agricoles et notamment pour la culture du café.

BANQUE DE L'INDO-CHINE

Assemblée générale ordinaire du 22 mai 1901

(*L'Information financière, économique et politique*, 17 juillet 1901)

Succursale de Nouméa

Nous constatons aussi une certaine amélioration dans les transactions de notre succursale de Nouvelle-Calédonie. Le total de ses opérations, en progression de 2.300.000 francs, s'est élevé à 23.144.411 fr. 06. Il y a eu, dans le courant du premier semestre, un arrêt momentané des affaires, occasionné par les mesures sanitaires imposées par l'apparition de la peste bubonique.

La pénurie de la main-d'œuvre a également exercé une certaine influence sur le mouvement général du commerce. Cette question de la main-d'œuvre préoccupe toujours vivement les esprits, dans notre colonie du Pacifique. Récemment, on a tenté d'y remédier par l'introduction de travailleurs japonais et dalmates qui semble avoir donné de bons résultats. Mais ce difficile problème n'est encore que partiellement résolu, et si l'industrie minière paraît être assurée quant à présent d'une main-d'œuvre suffisante, il est loin d'en être de même pour les travaux agricoles, et notamment pour la culture du café.

Les expéditions de nickel, qui s'élèvent à un peu plus de 100.000 tonnes ; celles de chrome et de cobalt, qui ont atteint 10.748 et 2.486 tonnes respectivement, se sont maintenues à peu près à même niveau que l'année précédente. Elles n'ont pu se développer davantage pour les raisons que nous venons de vous indiquer. D'après les

⁷ Gaspard Albert Bazin : plus tard directeur de la succursale de Haïphong, puis inspecteur de la Banque de l'Indochine.

statistiques des douanes, le total des importations dans la colonie représente une valeur de 12.170.000 francs ; celui des exportations, de 8.850.000 fr. La balance du commerce n'a donc pas été en faveur de la colonie, comme par le passé, du reste, contrairement à ce qui avait été allégué ; cet état de chose justifie amplement la légère prime dont sont grevées aussi bien les traites du Trésor que les tirages de la Banque.

BANQUE DE L'INDO-CHINE

Assemblée générale ordinaire du 13 mai 1902
(*L'Économiste européen*, 6 juin 1902)

Succursale de Nouméa

Notre établissement de Nouvelle-Calédonie s'est favorablement senti de l'extension toujours croissante des affaires minières, de l'importance des expéditions de nickel ou de chrome, qui dépasse tous les précédents.

Le total de ses opérations a atteint 28.838.047 fr. 84, en augmentation de 5.700.000 francs environ sur l'année précédente. Les escomptes et les opérations avec l'Europe y ont surtout contribué, car les transactions avec l'Australie accusent plutôt une diminution.

L'exportation du minerai de nickel s'est élevée à 132.000 tonnes, sur lesquelles 32.000 tonnes environ pour les États-Unis, dont la demande s'accroît encore cette année-ci.

Ces expéditions tendent à réduire de plus en plus l'écart entre les exportations et les importations. Néanmoins, si les unes ont augmenté dans la proportion de 26 %, alors que les autres n'ont progressé que de 12 1/2 %, il reste toujours, au détriment de la colonie, un excédent de 2.500.000 francs environ dans les entrées et les sorties de marchandises. La question de la main-d'œuvre reste le principal obstacle au développement dont serait susceptible l'industrie minière. Au point de vue agricole, un grand pas a été fait par l'introduction de travailleurs javanais. Mais c'est dans l'exploitation des mines que se trouve la véritable source de la richesse du pays, son avenir le plus certain.

BANQUE DE L'INDO-CHINE

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 13 juin 1903)

.....
Sur la succursale de Nouméa, il y a peu de chose à dire, car ses opérations ont été régulières et normales. Le total de ses opérations s'est élevé à 37.051.719 fr. 21, en augmentation de 8 millions sur l'année précédente. Le principal élément d'activité pour cette succursale consiste toujours dans les affaires minières. Après s'être développées d'une façon satisfaisante au début de l'année, elles ont subi dans les derniers mois un ralentissement qui ne sera peut-être que passager. Les expéditions de minerai de nickel n'en ont pas moins atteint 129.000 tonnes, celles de chrome 10.000 tonnes et celles de cobalt 7.000 tonnes. D'une façon générale, du reste, les exportations augmentent et la balance du commerce tend à s'équilibrer.

BANQUE DE L'INDO-CHINE

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 26 mai 1904)

.....
Les opérations de l'établissement de Nouvelle-Calédonie se maintiennent au chiffre de 37 millions 818.485 fr. 75. Elles ont suivi une marche régulière et satisfaisante malgré le ralentissement de la principale branche d'exportation, celle des minerais de nickel. Il n'a été expédié, en effet, que 64.000 tonnes de nickel, alors que l'année précédente les envois s'étaient élevés à 129.000 tonnes, et n'étaient jamais descendus au-dessous de 100.000 tonnes depuis 1899. Par contre, les expéditions de minerais de chrome et de cobalt sont en augmentation marquée ; elles atteignent 22.000 tonnes pour le premier de ces métaux et 8.250 pour le second.

BANQUE DE L'INDO-CHINE

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 juin 1905)

.....
À signaler un ralentissement dans les affaires de la succursale de Nouméa, ralentissement qui n'est que la conséquence de la situation de la Nouvelle-Calédonie qui devient de plus en plus mauvaise.

CORRESPONDANCE

À propos de la Société des Charbonnages de la Nouvelle-Calédonie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 7 octobre 1907)

« M. Bouillier, le directeur de la Banque de l'Indo-Chine, a tenu à me faire part de la haute estime qu'il éprouvait pour M. Portal, de l'énergie de la science et de l'activité qu'il avait dû déployer, non seulement pour maintenir intact le bon renom de la Société, mais pour arriver aux résultats auxquels il est parvenu. »

BANQUE DE L'INDO-CHINE

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 21 mai 1908)

.....
On ne peut encore signaler aucun relèvement de la situation en Nouvelle-Calédonie. Il y a eu, au contraire, ralentissement des transactions locales, et il règne à Nouméa une gêne de plus en plus marquée. Plusieurs faillites ou suspensions de paiement se sont produites dans la colonie au cours de l'exercice écoulé et les affaires minières elles-mêmes qui, depuis 1903, avaient suivi une marche ascendante, ont accusé cette fois-ci un certain recul. Les affaires de l'agence, prudemment conduites, sans éviter tout mécompte, ce qui est impossible en pareille occurrence, n'ont cependant pas fait subir de pertes disproportionnées avec les résultats qui peuvent être normalement atteints.

BANQUE DE L'INDO-CHINE

(*Le Journal des chemins de fer*, 12 juin 1909, pp. 510-512)

.....
La situation économique de la Nouvelle-Calédonie est encore devenue plus déplorable. En dehors de l'exploitation des mines de nickel, de chrome et de cobalt qui ne laissera que peu de profits dans la colonie même, l'île ne possède d'autres ressources que la culture du café et l'élevage du bétail. Pour trouver à cette dernière branche des débouchés qui lui faisaient défaut, les principaux éleveurs se sont associés dans le but de créer une usine pour la fabrication de conserves de viande [Ouaco]. Ayant obtenu du ministre de la guerre une commande de 300.000 kg de ces conserves, l'association s'est adressée à la succursale de Nouméa de la Banque de l'Indo-Chine qui, en raison de l'intérêt que la colonie tout entière attachait à cette tentative, a consenti des avances. Les résultats obtenus ont été loin de répondre aux espérances, le gouvernement ayant refusé les conserves qui lui étaient expédiées. La Société a subi de ce chef un mécompte important qui, d'ailleurs, a été amorti immédiatement. La déception est cruelle pour notre colonie du Pacifique ; la création de hauts fourneaux pour le traitement sur place du nickel apportera peut-être quelque soulagement à sa situation qui, actuellement, n'est guère brillante.

BANQUE DE L'INDOCHINE
(*Dépêche coloniale illustrée*, 31 mars 1911)



Succursale de Nouméa

La Banque de l'Indo-Chine a deux succursales en Océanie : l'une à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, qui a été créée en 1888, et l'autre, de fondation toute récente, à Papeete, dans l'île Tahiti.

La Nouvelle-Calédonie est la seule des colonies ayant une succursale de la Banque de l'Indo-Chine qui, grâce à son climat privilégié, permette à l'Européen de se livrer lui-même aux travaux de colonisation agricole. De nombreuses concessions de terrains et certains avantages particuliers étaient accordés par le gouvernement, il n'y a pas bien longtemps encore, aux sujets français désireux de s'installer dans l'île, mais cette

émigration, pour des raisons diverses, n'a pas donné tous les résultats espérés, malgré les facilités de crédit que la Banque, depuis son installation, n'a cessé de consentir aux particuliers, aux colons et aux sociétés d'éleveurs.

En dehors du coprah, du coton, du caoutchouc et des céréales communes aux régions intertropicales à zone tempérée, les-pâturages et la culture du café sont cependant, au point de vue agricole, deux ressources incontestables pour le pays. Le café calédonien qui, à juste titre, est très apprécié, donne lieu, en effet, à un courant d'affaires suivi qui se traduit, pour la Banque, par des escomptes de traites documentaires généralement fournies sur les importateurs du Havre. D'autre part, la fabrication des conserves de viandes qui, tant à Nouméa qu'à Gomen-Ouaco, a bénéficié, à diverses reprises, des appels d'offres de l'administration de la guerre pour l'alimentation des troupes, devrait, semble-t-il, fournir à l'élevage et à l'industrie locale, après la période inévitable des tâtonnements, un élément de transactions régulières et susceptibles de développement.

Mais, la vraie richesse de la Nouvelle-Calédonie lui vient de ses mines. C'est, à ce point de vue, un des pays du monde le plus favorisé par la nature. Le nickel, le chrome d'abord, le cobalt, le cuivre ensuite, s'y trouvent en abondance, et d'importantes entreprises, ayant pour objet l'exploitation de ces gisements, — parmi lesquelles il faut placer au premier rang la société « Le Nickel » — contribuent puissamment à la richesse du pays. D'intelligentes et heureuses initiatives, dont le but est la transformation sur place du minerai, se sont d'ailleurs produites au cours de ces dernières années. Citons en passant l'établissement de hauts fourneaux, qui produisent déjà des mattes de nickel, et la construction d'usines destinées au traitement de ce minerai au moyen de l'électricité. Les exportations de nickel dépassaient 100.000 tonnes en 1910.

Les opérations, très diverses, se rattachant à l'exploitation et à l'industrie minières, constituent donc pour la Banque, en Nouvelle-Calédonie, un de ses principaux éléments d'activité auquel vient naturellement s'ajouter le courant, très appréciable, des importations locales qui, pour l'entretien d'une main-d'œuvre importante, bien que souvent insuffisante, consistent surtout en denrées alimentaires et en produits métropolitains.

BANQUE DE L'INDO-CHINE
(*La Cote de la Bourse et de la banque, 11 mai 1911*)

.....

En Nouvelle-Calédonie, toutes les branches de l'activité sociale se présentent en progrès importants : le mouvement commercial de 1910 est en plus-value très sensible comparé à celui de l'année précédente : l'industrie minière, qui est le facteur le plus puissant de son développement économique, étend ses exploitations et prépare à la colonie de belles perspectives d'avenir par la création de hauts fourneaux et d'usines pour le traitement sur place de ses divers minerais ; l'agriculture elle-même, après avoir traversé une période très critique, tend à se relever. Les quantités de minerai de nickel expédiées ont atteint 118.000 tonnes, en augmentation de 29.000 tonnes sur le chiffre de l'année précédente et, pour la première fois, il est sorti de Nouvelle-Calédonie 728.780 kilos de mattes de nickel d'une teneur de 42 à 45 %. On a ainsi constaté, pendant le second semestre surtout, une reprise marquée des affaires dont a bénéficié la succursale dans laquelle vient surtout se centraliser l'activité économique du pays. Le total des exportations s'est élevé à 22 millions et demi de francs environ contre 17 millions en 1909.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Journal officiel de la République française*, 26 janvier 1912, p. 904)
(*La Dépêche coloniale*, 26 janvier 1912)

Chevalier (au titre civil)

Bouillier (Jean-Baptiste-Victor), directeur de la succursale de la Banque de l'Indo-Chine en Nouvelle-Calédonie ; 23 ans 8 mois de services. Titres exceptionnels : services distingués rendus dans l'exercice de ses fonctions. À Nouméa depuis le 30 avril 1888. Est le doyen des directeurs de la Banque de l'Indochine. Nommé par décret du 15 mai 1898, conseiller privé suppléant ; conseiller privé suppléant depuis le 18 décembre 1903.

BANQUE DE L'INDO CHINE
Assemblée générale ordinaire du 8 mai 1912
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(*Recueil des assemblées générales*, 1912 p. 1349 s)

.....
Les progrès que nous avons la satisfaction de vous signaler l'an dernier dans les affaires de notre succursale de Nouméa, se sont encore accentués. La Nouvelle-Calédonie doit sa situation actuelle au développement de l'industrie minière et notamment à l'extension des exploitations de minerais de nickel et à leur transformation sur place en mattes. L'importante usine, édiflée dans ce but à Thio par la société Le Nickel, contribuera encore à accroître sa prospérité. Au moment où il allait quitter la colonie, M. V. Bouillier, qui avait créé notre succursale de Nouméa en 1888 et l'avait dirigée depuis cette époque, sauf une courte interruption, a reçu la juste récompense de son long labeur et de son dévouement aux intérêts de la Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement a bien voulu, en effet, lui accorder la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Nous saisissons cette occasion pour remercier M. le Ministre de Colonies de cette distinction au nom de tous les agents de notre Banque qui, sous des climats souvent dangereux, consacrent leur vie à la gestion de nos intérêts en même temps qu'au développement économique des colonies dont ils ont fait leur seconde patrie.

Auguste Léon SIRE, directeur

Né le 7 décembre 1871 à Paris.

Fils de Gabriel Honoré Sire, tailleur, et de Aline Pulchérie Petit, sp.

Marié le 28 octobre 1901, à Paris 8^e, avec Marie-Hélène Brunet, fille de Richard Brunet, ancien sous-directeur au ministère de l'intérieur, et petite-fille du général Brunet, l'un des héros de Sébastopol. Témoins de la mariée : Le Myre de Villers, député de la Cochinchine, et Lair, président-directeur des Entrepôts et magasins généraux de Paris ; du marié : Stanislas Simon, directeur général de la Banque de l'Indo-Chine, et Aristide Gandrey, administrateur de l'Opéra Comique.

À la Banque de l'Indo-Chine (1898).

Directeur des agences et succursales de Bangkok (1902-1906),

Pondichéry (1906-1908),

Hanoï (1909-1910),

[Nouméa \(1912-1913\)](#),

Hanoï (1913-1915) : officier de l'instruction publique (3 mai 1914), membre de la commission municipale (11 mai 1914),

Shanghai (1916-1918),

et Hong-Kong (1918-1919).

Sous-directeur de la Banque des Pays du Nord à Paris (août 1920-1922).

Chevalier de la Légion d'honneur du 3 août 1929 (min. Colonies) : inspecteur de la Banque de l'Indochine depuis 1922.

Membre du conseil d'administration et trésorier de la chambre de commerce franco-asiatique à Paris.

Décédé le 20 mai 1953 à Paris XVI^e.

(Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie, 1^{er} nov. 1912)

N° 194.—Par une pétition en date du 3 novembre 1910, M. Bouillier, directeur de la Banque de l'Indo-Chine, demeurant à Nouméa, agissant au nom et pour le compte de M. J. Gournay, banquier à Compiègne, sollicite une concession de mines de chrome (3^e catégorie) et autres substances de même catégorie, dénommée *Fantoché*, située à Néhoué.

Cette concession est limitée conformément au plan dressé par le Service Topographique et renferme une étendue superficielle de cent soixante-cinq hectares (165 hectares).

JONC, 20 sept. 1913 :

Électeurs du tribunal de commerce

Banque de l'Indochine, repr. par M. Bouillier.

Officiers de l'instruction publique.
(Le Journal officiel de la République française, 3 mai 1914)

Sire (*Auguste-Léon*), directeur de la Banque de l'Indo-Chine à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Chodzko (Victor-Marie-Alexandre), agent de la Banque de l'Indo-Chine à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Banque de l'Indochine
(*Les Annales coloniales*, 29 mai 1915)

.....
Depuis plusieurs années, la Nouvelle-Calédonie traversait une ère de relèvement remarquable. Le mouvement commercial croissait d'une façon ininterrompue. Cet essor a tout naturellement été arrêté dès le début de la guerre. Les relations directes avec l'Europe ont été suspendues pendant une période assez prolongée. Tout envoi de marchandises de France ayant été supprimé, la colonie a dû s'approvisionner en Australie. Nous avons prêté à cet effet au commerce local tout le concours nécessaire. Bien que le moratorium des effets ait été établi en Nouvelle-Calédonie, un nombre infime de nos clients en a fait usage et la rentrée des échéances s'est opérée avec assez de régularité.

Il ne s'est pas produit de retraits de dépôts chez notre succursale de Nouméa, où il n'a pas été nécessaire de décréter le cours forcé des billets.

L'encaisse au 31 décembre présente certaine augmentation sur le chiffre du 30 juin. La circulation de nos billets s'est accrue parallèlement. Le total au 31 décembre s'élevait à 1.559.000 francs, montant qui n'avait pas encore été atteint.

La moyenne de la circulation en 1914 est supérieure à celle de 1913.

Bien que l'industrie minière ait dû restreindre sa production en raison de l'interdiction partielle de la sortie des minerais, la Nouvelle-Calédonie, jusqu'à présent, n'a pas été trop éprouvée.

Par décision du gouverneur,
(*Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie*, 26 mai 1917)

En date du 16 mai 1917.

M. Pellet, directeur de la Banque de l'Indo-Chine, est désigné pour faire partie de la commission instituée par la décision du 30 décembre 1916 en remplacement de M. Bouillier, parti pour France.

Banque de l'Indochine
(*Les Annales coloniales*, 9 juin 1917)

.....
En Nouvelle-Calédonie, la situation économique continue à être très satisfaisante. Les besoins de la guerre ont favorisé l'industrie minière. La rareté du fret et les difficultés d'écoulement vers l'Europe des produits de la Colonie ont amené notre clientèle à recourir plus largement aux avances sur marchandises.

Nous constatons aussi une augmentation des comptes de dépôts ainsi que de la circulation fiduciaire qui s'est élevée de 4 millions et demi à 5 millions et demi de francs.

Nous mentionnons enfin avec satisfaction, qu'en Nouvelle-Calédonie, comme du reste dans toutes les Colonies où nous sommes établis, le cours forcé des billets a pu être évité jusqu'ici.

Banque de l'Indo-Chine
Assemblée générale
(*Le Journal des débats*, 28 juin 1920)

.....
Le rapport rappelle que, depuis 1914, la Banque s'est trouvée dans l'impossibilité de ravitailler les encaisses métalliques de ses succursales dans les colonies françaises. Un accord récemment intervenu avec le ministre des colonies lui permet de suppléer à l'insuffisance des encaisses à Nouméa Papeete et Djibouti par le dépôt de valeurs de l'État français aux caisses du Trésor à Paris. La situation reste satisfaisante dans les trois colonies.

BANQUE DE L'INDOCHINE

Assemblée générale ordinaire du 25 mai 1921
(*L'Écho annamite*, 30 août 1921)

.....
Le dernier rapport de notre succursale de Nouméa nous signalait comme satisfaisante la situation économique de la Nouvelle-Calédonie. Dans le domaine industriel, comme dans le domaine agricole, tous les producteurs, colons, planteurs, éleveurs et fabricants de conserves ont réalisé des gains importants.

La Société Le Nickel et les Hauts Fourneaux de Nouméa n'expédient plus de minerais de nickel ; elles les traitent dans leurs usines et fabriquent des mattes à 75 % de métal. La mine de chrome, la Tiébaghi, n'exporte, par contre, que des minerais : jamais ses opérations n'ont été aussi élevées : 70.000 tonnes pour les trois premiers trimestres.

Quant au commerce local, il a également prospéré malgré l'insuffisance des moyens de transport. Mais il est profondément regrettable que la rareté des frets sur la France n'ait pas permis de réserver au marché français les produits qu'il aurait pu recevoir et qui ont été dirigés, dans une large mesure, sur l'Australie et l'Amérique.

BANQUE DE L'INDO-CHINE
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 juin 1922)
(*L'Écho annamite*, 9 septembre 1922)

.....
En Nouvelle-Calédonie, la succursale continue à fonctionner dans des conditions satisfaisantes. Les opérations locales ont présenté une plus grande activité que précédemment. Par contre, celles avec l'extérieur et la métropole sont en sensible régression. L'industrie minière, en effet, et l'élevage, ces deux principaux facteurs de la richesse du pays, traversent une phase difficile. Le métal nickel, pour des causes bien connues, ne trouve plus, depuis la fin de la guerre, les mêmes débouchés et sa vente au cours de l'année a été très sérieusement ralentie. D'autre part, les conserves de viande

fabriquées aux usines de la côte Ouest s'écoulent avec plus de peine et ont dû, jusqu'à nouvel ordre, être stockées en partie.

BANQUE DE L'INDOCHINE
(*Les Annales coloniales*, 22 juin 1923)

.....
En Nouvelle-Calédonie, le mouvement commercial accuse sur 1921 une progression appréciable qui porte entièrement sur les exportations. Quant aux stocks d'importation, ils se sont notablement éclaircis. La situation s'est donc améliorée. D'autre part, une nouvelle et importante usine hydroélectrique pour le traitement des minerais de nickel et de chrome, actuellement en cours d'achèvement, permettra de développer l'activité des mines produisant ces minerais et d'abaisser notablement le prix de revient du métal. L'extraction du charbon reconnu dans la région de Moindou commence à donner des résultats très encourageants, la bonne qualité de ce charbon s'affirmant de plus en plus avec l'avancement des galeries.

En résumé, la Nouvelle-Calédonie semble entrer de nouveau dans une ère plus favorable, la seule la question de main-d'œuvre reste préoccupante.

BANQUE DE L'INDOCHINE
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 24 août 1924)
(*L'Écho annamite*, 5 septembre 1924)

.....
En Nouvelle-Calédonie, le mouvement commercial avec l'extérieur diffère peu de celui de l'année précédente. Les exportations continuent à être inférieures aux importations. Une amélioration importante est cependant à envisager de ce côté. Le charbon de la région de Moindou, dont nous vous entretenions l'an dernier, s'est affirmé comme un combustible d'excellente qualité. Une des deux grandes sociétés qui traitent sur place le minerai de nickel a pu en utiliser environ 300 tonnes par mois, et cette quantité a dû augmenter après l'arrivée de la main-d'œuvre qui était attendue. On espère aujourd'hui que la production de la mine de Moindou pourra suffire aux besoins de la colonie, et que cette dernière, affranchie du tribut qu'elle paye pour son charbon à l'Australie, pourra économiser annuellement de ce chef les cinq à six millions que représente le déficit moyen de sa balance commerciale des dernières années.

Les grandes sociétés minières ont apporté de nouveaux perfectionnements à leur outillage en vue de réduire encore le prix de revient de leurs mattes de nickel.

La culture au coton prend une sérieuse extension, tant sur la Grande-Terre qu'aux îles Loyalty et si, comme le fait espérer l'amélioration prévue pour 1924, les planteurs parviennent à se procurer la main-d'œuvre nécessaire, la Nouvelle-Calédonie trouvera dans ce produit une nouvelle source de richesse.

BANQUE DE L'INDOCHINE
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 10 juin 1925)

.....

La balance commerciale de la Nouvelle-Calédonie paraît devoir, d'ici peu, se renverser au profit de la colonie.

LA BANQUE DE L'INDOCHINE
DANS LE PACIFIQUE
(*Les Annales coloniales*, 23 novembre 1928)

La Banque de l'Indochine a pour objet l'émission de billets remboursables à vue et au porteur et, en général, toutes opérations bancaires et financières en Extrême-Orient et particulièrement en Indochine. Primitivement, son action devait se limiter aux seules colonies de l'Indochine et de l'Inde française ; mais sur la demande du gouvernement français qui lui accordait le privilège de l'émission dans les Établissements français du Pacifique, elle s'installa d'abord à Nouméa, puis à Papeete.

Les services rendus par la Banque à ces Colonies sont trop clairs pour que nous insistions longuement ; grâce aux billets ainsi mis en circulation, le commerce local n'eut plus besoin d'avoir recours aux monnaies étrangères pour ses échanges, c'est-à-dire à la piastre chilienne à Tahiti, et à la livre australienne en Calédonie. Jamais, d'ailleurs, la Banque ne cessa de subordonner le volume de ses émissions aux besoins économiques de nos Établissements.

Du fait même de son installation comme institut d'émission, la Banque de l'Indochine s'associait intimement à la mise en valeur et à l'essor économique de ces colonies.

Cela n'allait pas sans de gros risques pour elle.

La Nouvelle-Calédonie, Tahiti, les îles Sous-le-Vent, actuellement en pleine prospérité, ont en effet traversé dans les vingt-cinq dernières années des crises économiques très fréquentes, parfois longues, durant lesquelles la Banque prêta le plus appréciable concours financier aux planteurs, aux industriels et aux maisons de commerce installées dans ces îles.

Il n'est pas inutile de rappeler la faveur avec laquelle fut accueillie en 1888 l'ouverture d'une succursale de la Banque de l'Indochine à Nouméa. À cette époque, l'association des colons français de l'île, l'Union agricole calédonienne, désespérait de trouver sur le marché français les capitaux indispensables à l'exploitation des richesses si diverses de la Nouvelle-Calédonie. La Métropole préférait souscrire aux emprunts étrangers ou prêter aux sociétés ayant pour but le percement de voies de communications interocéaniques.

En étendant son champ d'action dans le Pacifique, la Banque de l'Indochine contribua puissamment à attirer l'attention des capitalistes français sur les magnifiques perspectives d'avenir de cette colonie. Et de fait, le riche massif minier néo-calédonien ne valait-il pas les mines du Transvaal et du Laurium vers lesquelles affluaient les capitaux ? Les ressources de la Nouvelle-Calédonie sont d'ailleurs à la fois très abondantes et très variées.

Pays d'élevage, comme on l'a vu plus haut, la colonie est couverte de nombreux herbages sillonnés de ruisseaux ; elle se prête donc merveilleusement à l'industrie de l'élevage, à la grande comme à la petite ; la Banque de l'Indochine a aidé de son mieux cette industrie naissante. A la fin du siècle dernier, elle facilita à l'Association des éleveurs calédoniens l'érection et la mise en train de fabriques de conserves alimentaires (la colonie agricole européenne ne comprenait, en effet, à cette époque, que quelques centaines de familles de cultivateurs ne disposant pas en général de capitaux supérieurs à 5.000 fr.). Plus tard, il fallut à maintes reprises soutenir financièrement cette industrie au cours de sa longue évolution. Après la guerre, la hausse des prix de la viande de boucherie devait donner un nouvel essor à l'industrie de l'élevage dans cette colonie.

La Banque de l'Indochine s'intéressa au lancement d'importantes sociétés de conserves de viande.

Si les ressources agricoles (café, coton, canne à sucre) de la Nouvelle-Calédonie sont relativement faibles, ses ressources minières telles que le chrome, et surtout le nickel, sont considérables. Dès 1875, le nickel calédonien a fait son apparition sur le marché, mais, quelques années plus tard, la découverte des mines de nickel du Canada devait entraîner pour la Colonie une grave crise dans laquelle elle faillit succomber ; depuis 1897, une entente est intervenue entre les pays producteurs de nickel, qui a permis à l'industrie calédonienne de vivre, et même de se développer rapidement.

L'exploitation de ce minerai, d'abord livrée à de petits concessionnaires, fut par la suite menée par d'importantes compagnies, telles que « Le Nickel » [SLN], dont nous avons parlé tout à l'heure, et la Société des Hauts Fourneaux de Nouméa.

Ce qui a été dit pour le nickel est vrai pour le chrome, bien que sur une échelle plus faible. La Nouvelle-Calédonie a fourni pendant longtemps une grande partie du chrome dans le monde.

Outre les minerais de fer et de plomb, la Nouvelle-Calédonie possède enfin des gisements de charbon anthraciteux ; le charbon de la Mine de Moindou, mélangé à celui d'Australie, s'affirme comme un combustible de première qualité. On espère que la production de cette mine pourra suffire d'ici peu aux besoins de la Colonie.

Malheureusement, on est obligé d'y insister, le problème de la main-d'œuvre gêne l'essor de la colonie. La pénurie de travailleurs a eu pour conséquence de restreindre les exportations de minerai, principale richesse de l'île. Pour remédier à cette dangereuse situation, s'est fondé en 1911 le Syndicat agricole de la Nouvelle-Calédonie, chargé de rechercher la main-d'œuvre indispensable au développement du pays. La Banque de l'Indochine a rendu les plus précieux services à ce Syndicat en lui avançant les fonds nécessaires à la recherche, au rassemblement et à l'acheminement des coolies tonkinois, chinois et javanais.

Le président de la commission de main-d'œuvre de Nouméa a tenu d'ailleurs à rendre hommage à l'aide apportée par la Banque de l'Indochine dans la solution de ce problème délicat, par une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« Il m'est particulièrement agréable d'avoir à vous adresser les remerciements collectifs de tous les employeurs calédoniens. Nul n'ignore la grande part qui vous revient dans les introductions de travailleurs javanais. Tous, nous nous rendons compte que nous sommes sur le point de dépasser heureusement une période difficile, prometteuse d'une expansion dont vous aurez été un des meilleurs artisans. »

La Banque de l'Indochine a enfin secondé le Gouvernement français dans ses efforts d'expansion coloniale vers les Nouvelles-Hébrides, et a favorisé le développement de l'agriculture et du commerce français dans cet archipel ⁸.

Telle est la vue d'ensemble que l'on peut avoir de l'œuvre de la Banque de l'Indochine en Nouvelle-Calédonie et dans ses dépendances.

Son influence à Tahiti et dans les possessions françaises environnantes, bien que plus récente, n'en a pas été moins féconde. Installée à Papeete en 1906, elle s'attacha tout d'abord à assainir le régime monétaire de l'île en faisant disparaître les piastres chiliennes dépréciées qui y avaient cours, ainsi que les billets de la Caisse agricole. En même temps, elle initiait notre clientèle aux usages commerciaux modernes, notamment en ce qui concerne l'emploi de la traite documentaire aujourd'hui universellement utilisée dans l'archipel, et lui donnait les plus grandes facilités de crédit.

Malheureusement, des cyclones dévastateurs, de graves épidémies, plusieurs crises économiques vinrent contrecarrer les efforts des firmes installées dans ces parages.

Il fallut les soutenir financièrement.

⁸ Nous parlerons plus longuement, dans notre prochain numéro illustré, de l'appui éminent apporté par la Banque de l'Indochine à la mise en valeur des Nouvelles Hébrides.

La découverte dans l'archipel de Pomotou d'importants gisements de phosphates favorisa l'essor de la colonie.

Comme en Nouvelle-Calédonie, la Banque de l'Indochine a participé à la constitution ou aux augmentations de capital des principales sociétés de l'île. Elle a également aidé à la solution du problème de la main-d'œuvre à Tahiti, problème qui, pour être moins aigu qu'en Nouvelle-Calédonie, n'en est pas moins préoccupant.

Dans l'ensemble, grâce aux efforts combinés de la Banque, de l'industrie et du commerce, on constate qu'après une longue période de tâtonnements, la situation économique de nos possessions du Pacifique est des plus brillantes.

L'avenir de ces colonies justifie donc les plus belles espérances. La Banque de l'Indochine aura largement contribué à leur prospérité.

CONCLUSION

La Nouvelle-Calédonie subit en ce moment une crise de croissance après laquelle il semble que la fortune lui accordera toutes ses faveurs. Le Gouvernement local lui prépare un vêtement somptueux pour qu'elle attire vers elle tous ceux que le bague faisait fuir. Il a établi pour la Colonie un programme de travaux qui doit lui donner toutes les facilités de travail et de production qu'elle n'a pas et qu'elle n'a jamais eues. Certains travaux payés par la colonie sont en cours d'exécution. Les autres, qui ne peuvent être exécutés qu'avec les fonds d'un important emprunt, nécessitent des formalités de procédure et l'examen dans la Métropole et des autorisations qui seront demandées.

En attendant des réalisations qui se feront peut-être attendre, toute la population est au travail pour assurer à la Nouvelle-Calédonie le plus brillant avenir.

BANQUE DE L'INDOCHINE
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 4 juillet 1932)

En Nouvelle-Calédonie, les exportations ont encore fléchi et la balance des comptes reste déficitaire.

Banque de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 24 juillet 1932)

.....
Au cours de l'exercice, nous avons donné notre concours au placement ... des obligations ... du Gouvernement général de la Nouvelle-Calédonie et dépendances 4 %

Ministère du commerce et de l'industrie
Médaille d'honneur des ouvriers et employés
(*JORF*, 28 juillet 1933, p. 7968)

COLONIES

M. Rolland (Auguste-Joseph-Marie), aide comptable à l'agence de la Banque de l'Indochine, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Banque de l'Indochine
(*L'Économiste européen*, 24 juillet 1936)

.....
Pour la première fois depuis vingt ans, la balance commerciale de la Nouvelle-Calédonie accuse, en 1935, un léger excédent de 600.000 fr.

BANQUE DE L'INDOCHINE
(*Les Annales coloniales*, 28 mai 1937)

Obligations du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et dépendances 5 1/2 %

Banque de l'Indochine
Assemblée ordinaire du 26 mai 1937
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 10 juillet 1937)

.....
La Nouvelle-Calédonie, dont la balance commerciale s'était traduite, en 1935, par un faible solde positif, a de nouveau enregistré l'an dernier un excédent des importations sur les exportations. Toutefois, il faut noter que les statistiques évaluent les importations à leur valeur réelle du moment tandis que les prix de base des marchandises exportées ne sont modifiés que tous les trois mois, ce qui, en période de hausse des prix, aboutit à minorer les exportations. La valeur de celles-ci est ainsi restée stationnaire alors que leur tonnage s'accroissait. Les expéditions de chrome ont atteint le chiffre record de 77.768 tonnes dont la valeur ressort à 14.721.000 fr. Le nickel marque un léger recul à 6.075 tonnes valant 23.459.000 francs contre 7.039 tonnes et à 7.641.000 francs en 1935. Stimulées par la hausse des prix, les exportations de coprah ont augmenté de 50 % en tonnage et de 100 % en valeur. Le développement des entreprises locales a nécessité des introductions de main-d'œuvre qui ont porté sur 600 travailleurs, déduction faite des rapatriements.

BANQUE DE L'INDOCHINE
(*L'Économiste européen*, 9 septembre 1938)

.....
Le commerce de la Nouvelle-Calédonie pour les trois premiers trimestres de l'année fait ressortir une balance commerciale déficitaire d'environ 8 millions de francs, les exportations n'ayant atteint que 61 millions 600.000 francs contre 69.400.000 francs d'importations

BANQUE DE L'INDOCHINE
Assemblée ordinaire du 24 mai 1939
Exercice 1938

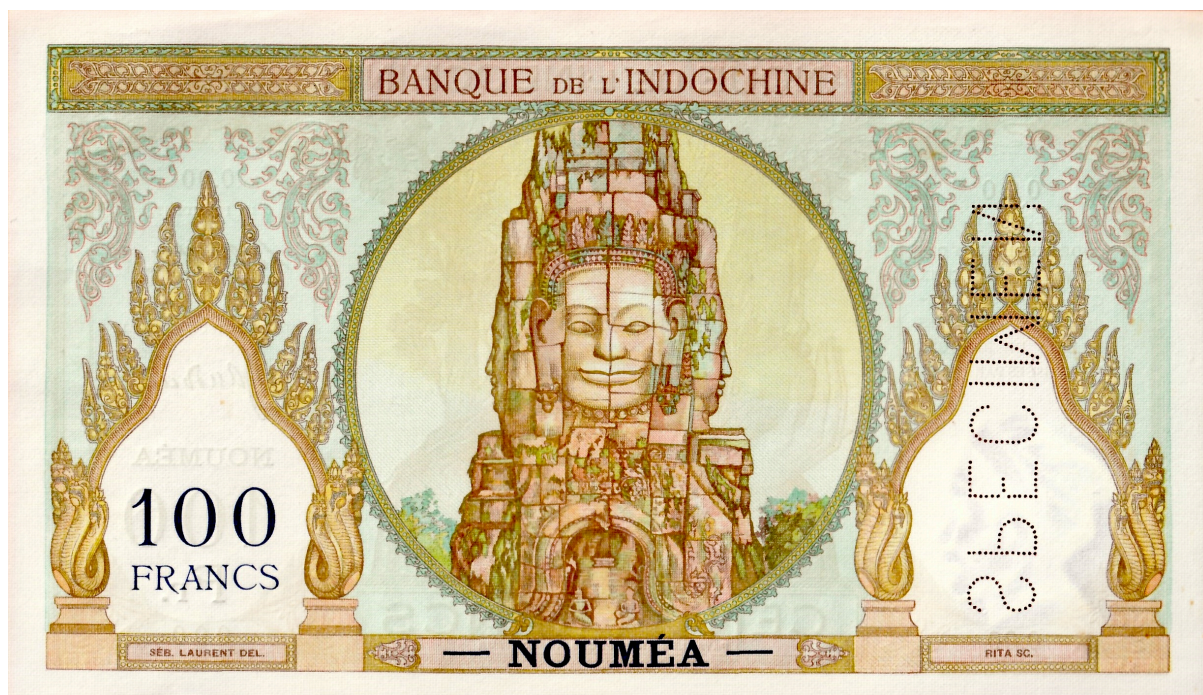
(L'Information d'Indochine, économique et financière, 10 juin 1939)

.....
En Nouvelle-Calédonie, le nickel reste en tête des produits exportés avec 8.030 tonnes de mattes et 32.500 tonnes de minerai, contre respectivement 6.800 et 18.000 en 1937. Les expéditions de chrome ont marqué un nouveau et important recul à 42.000 tonnes, contre 70.000, mais l'augmentation des prix a compensé le déficit en tonnage. Les sorties prévues de minerai de fer provenant des exploitations créées par des Japonais ne se sont produites qu'au début de 1939. L'industrie des viandes de conserve a fourni à l'exportation des quantités de marchandises accrues tant en poids qu'en valeur, et la situation des éleveurs s'est améliorée de ce fait. La France est restée le principal client et fournisseur de l'île en achetant 47 % de ses exportations et lui fournissant 36 % de ses importations. Ces pourcentages sont cependant inférieurs aux précédents en ce qui concerne les exportations, du fait notamment qu'une partie des mattes de nickel produites a dû être traitée à l'étranger en raison de la réduction de l'activité des usines françaises par suite de l'application des lois sociales.

L'activité croissante des exploitations minières entraîne une demande accrue de main-d'œuvre, et l'introduction de travailleurs tonkinois et javanais a été de 1.800 unités l'année dernière, portant leur effectif à 10.000 individus à la fin de 1938



[Coll. Olivier Galand](#)
Banque de l'Indochine, Nouméa :
Spécimen de billet de 20 francs pour les Nouvelles-Hébrides



Coll. Olivier Galand

Banque de l'Indochine, Nouméa :
Spécimen de billet de 110 francs. Président : Marcel Borduge.

Meuleau (Marc),
Des pionniers en Extrême-Orient. Histoire de la Banque de l'Indochine 1875-1975,
Fayard, 1990

[524] Se renforcer en Océanie et dans le Pacifique. La Banque de l'Indochine n'a pas totalement cessé d'être institut d'émission. jusqu'au 31 mars 1967, elle conserve son privilège en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, demeurant dans ces deux territoires la copie conforme de l'établissement qu'elle était avant la Seconde Guerre mondiale⁹. Seul grand établissement de crédit, elle continue d'y assurer à la fois le crédit commercial, le prêt aux particuliers, le soutien aux quelques grandes affaires présentes, l'escompte et la diffusion des billets de banque. Une situation très confortable, enviée par les autres agences du réseau qui sont des banques commerciales classiques soumises à la concurrence. En accord avec l'administration centrale, les directeurs des deux succursales poursuivent la même politique que leurs prédécesseurs : ils s'inspirent de leur grande prudence pour n'accorder des prêts qu'aux entreprises ayant déjà une certaine surface ainsi qu'aux particuliers disposant de garanties importantes. Jusqu'en 1966, les petits épargnants, les entrepreneurs modestes sont une clientèle secondaire que la Banque ne cherche pas à s'attacher. Il est vrai que les deux décennies de prospérité exceptionnelle que traversent les deux territoires dispensent la Banque de reconsidérer ses choix. Nouméa, avec les deux sièges néo-hébridais de Port-Vila et Luganville dont le rôle décline très vite pour n'être plus que des extensions de la succursale de Nouvelle-Calédonie, est le deuxième centre de profit de la Banque après Paris à la fin des années 1950 et durant les années 1960¹⁰. La succursale retire des bénéfices considérables de la demande soutenue de nickel pendant près de vingt-cinq ans. La Société Le Nickel [SLN], qui extrait 10.000 tonnes de nickel contenu en 1955, en produit le double cinq ans après et 40.000 tonnes en 1975. La succursale finance l'exportation du minerai vers le Japon, la France, l'Australie, l'Amérique du Nord. Elle multiplie ses crédits lorsque la Société Le Nickel [SLN] modernise ses installations de traitement du minerai et poursuit la constitution d'une usine de fusion à Doniambo, vers laquelle conflue la production des centres miniers — une usine qui, en 1963, constitue, selon une étude de la Banque, « un ensemble moderne bien adapté aux besoins du marché mondial » et dont « la puissance de production a été portée à [...] environ 10 % des possibilités mondiales [...] dans des conditions compétitives ». Aux Nouvelles-Hébrides, la Banque soutient la Compagnie des phosphates de l'Océanie lorsque, après l'épuisement des gisements qui ont suscité sa création, elle décide, en 1959, de mettre en valeur un site riche en manganèse à Forani. En janvier 1962, le premier chargement part à destination du Japon. [...]

En 1965-1966, Nouméa et Papeete entament ce qui, à leur échelle, est une révolution. Banques d'émission, du grand commerce et d'affaires, elles se transforment en banques de dépôts, étendant leur réseau sur l'ensemble des îles qui ressortissent à leur compétence. En 1965, les premiers bureaux auxiliaires sont installés à Nouméa et Uturua. Des camionnettes équipées en conséquence sillonnent l'île dès 1966 pour apporter les services bancaires aux habitants des localités où la Banque n'installe pas un siège permanent. La gamme des opérations proposées à la clientèle des particuliers s'élargit jusqu'à l'audace. Une filiale de crédit immobilier acclimata en Nouvelle-Calédonie les formules mises au point en métropole pour permettre aux foyers

⁹ PV, 26 septembre 1962, 17 janvier 1967 ; AGO, 31 mai 1967 ; lettre du ministre des Finances du 30 décembre 1966, archives de la Banque Indosuez.

¹⁰ Étude de Michael T. Skully sur les institutions financières en Nouvelle-Calédonie, document dactylographié, archives de la Banque Indosuez ; dossiers particuliers du président pour les assemblées générales ; AGO, 25 mai 1958, 17 juin 1959, 29 juin 1960.

modestes d'accéder à la propriété. En 1970, la succursale de Nouméa profite de la construction d'un nouvel immeuble destiné à abriter ses services en expansion rapide pour se risquer à deux innovations inédites en France : une « autobanque » ou « banque drive-in » qui permet d'encaisser un chèque en quelques instants sans sortir de sa voiture, et un « trésor de nuit » dans lequel les entreprises peuvent verser leurs excédents de fonds en dehors des heures d'ouverture¹¹ . [...] En 1971, la Banque de l'Indochine dispose en Nouvelle-Calédonie de 8 guichets urbains et 7 guichets ruraux, sans compter les bureaux itinérants ; en Polynésie, 6 bureaux épaulent la succursale de Papeete. Plus de 420 personnes, 20 % des effectifs de la Banque, sont nécessaires à leur bon fonctionnement, faisant de la zone Océanie-Pacifique le second pôle d'emploi au sein de la maison. [526] La transformation en banque de dépôts est décidée alors que se confirme en France la haute rentabilité de la clientèle des particuliers. Depuis plusieurs années, l'administration centrale suit avec attention les efforts de la Société centrale de banque pour développer un réseau en métropole. Mais cette transformation est aussi une nécessité. En 1966, la Banque de l'Indochine sait que le privilège d'émission va lui être bientôt retiré et qu'il lui faut se procurer au plus vite de nouvelles ressources. La collecte de dépôts locaux répond parfaitement à cette exigence. De plus, la rumeur se répand que les grandes banques de dépôts, au premier rang desquelles la BNP récemment formée, projettent d'agrandir leurs réseaux internationaux et envisagent de s'implanter en Nouvelle-Calédonie. Pour avoir souffert de la venue de la BNCI à Saïgon, Djibouti et Hong Kong, la Banque de l'Indochine juge opportun de prendre les devants. La suite des événements lui donne raison. Quand la BNP ouvre sa succursale à Nouméa en 1969, suivie par la Société générale deux ans plus tard, la Banque de l'Indochine est solidement établie et conserve le rang de première banque de Nouvelle-Calédonie¹² .

1972 : la Cie financière de Suez prend le contrôle de la Banque de l'Indochine.

1974 : fusion de la Banque de Suez et de l'Union des mines (groupe Suez) avec la Banque de l'Indochine au sein de la Banque de l'Indochine et de Suez (Indosuez).

1982 : Nationalisation de la Cie financière de Suez.

1987 : privatisation de la Cie financière de Suez.

1989 : Cession d'Indosuez-Nouvelle-Calédonie et Tahiti à Westpac (Australie).

La première banque australienne, Westpac, hérite du fonds de commerce bancaire d'Indosuez en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie

par JACQUELINE COIGNARD

(*La Tribune de l'Expansion*, 6 novembre 1989)

• « Il n'y a pas tellement d'institutions financières intéressées par le rachat d'un réseau bancaire dans les îles françaises du Pacifique », note avec une pointe de regret Antoine Jeancourt-Galignani, président de la Banque Indosuez. La banque d'affaires du groupe Suez, qui a fait le tour de la place de Paris pour trouver un acheteur pour son réseau de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, en sait quelque chose.

C'est finalement la Westpac Banking Corporation, la première banque australienne (45 milliards de US \$ de total de bilan), qui hérite, pour sept fois leur bénéfice, des succursales et filiales d'Indosuez sur les deux territoires, à savoir : le Crédit calédonien et tahitien (total de bilan : 280 millions de francs français), le Crédit foncier et immobilier

¹¹ PV, 29 novembre 1967, 24 juin 1970 ; « Présentation de la Banque de l'Indochine à Nouméa, Historique » ; AGO, 28 mai 1969 et 31 mai 1972.

¹² PV, 28 février 1973 ; étude de Michael T. Skully.

de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie (216 millions) et le Crédit commercial de Tahiti (200 millions) et en outre vingt et une agences Indosuez à Tahiti (2 milliards de francs de total de bilan et 1,6 milliard de crédits clientèle) ainsi que dix-neuf agences en Nouvelle-Calédonie (respectivement 1,6 et 1 milliard).

La Westpac devient ainsi la première banque étrangère à s'introduire dans cette zone et elle s'assure d'emblée une position dominante. Pour des raisons historiques, Indosuez est en effet la première banque en Nouvelle-Calédonie (30 % du marché) devant la BNP (28 %) et la deuxième en Polynésie française (25 % du marché).

Le projet doit recevoir l'autorisation du comité des établissements de crédit et du Trésor. Un an après la signature des accords de Matignon, les pouvoirs publics français ne semblent pas gênés par l'arrivée sur ces territoires de la première banque de la première puissance locale.

« Avec 300.000 habitants, la Nouvelle-Calédonie est à une heure d'avion de l'Australie, un pays de 15 millions d'habitants, explique le président d'Indosuez, c'est une anomalie qu'il n'y ait pas d'échanges entre les deux pays. D'un point de vue économique, cet accord est une très bonne chose. Les Australiens ont une vue concrète de la réalité calédonienne. » Davantage que les Français ? Westpac, qui négociait depuis plusieurs mois avec Indosuez, a par ailleurs déposé une demande de licence bancaire à Paris.

Avec cette vente, Indosuez poursuit son recentrage sur les activités de banque d'affaires. « Ces établissements sont tournés vers les services bancaires aux particuliers — citadins et ruraux — et s'apparentent désormais davantage au Crédit Agricole qu'à Indosuez », explique Antoine Jeancourt-Galignani.

Indosuez a, par ailleurs, besoin d'argent pour financer son développement dans ses métiers de prédilection, et notamment le rachat pour 1,6 milliard de francs de 20,4 % dans la Morgan Grenfell. Les dirigeants d'Indosuez refusent cependant de donner le montant de la vente de leur réseau Pacifique... et la différence qui leur reste éventuellement à combler. Les autres banques à guichet d'Indosuez, la Banque française commerciale (océan Indien et DOM-TOM)*, le Crédit foncier de Monaco ou les 40 % détenus dans la banque Al Saudi France, ne sont pas à vendre.

1998 : Société Générale rachète Westpac Nouvelle-Calédonie et Tahiti, respectivement absorbés par Société générale calédonienne de banque (établie en 1971) et Banque de Polynésie (établie en 1973).
